



Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

Préavis No. 07/2026 au Conseil communal

Crédit cadre pour la rénovation des structures routières

Rapport de la Commission des finances

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,
Ont participé le 27 avril 2026 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil :	M. Axel Boggio, Président
Municipalité :	Mme Nathalie Greiner, Syndique M. Philippe Michelet
Chef des Infrastructures :	M. Andrea Da Campo
Commission technique :	Mme Séverine Chabrier M. Mathieu Caluwaerts M. Paul O'Neil
Commission des finances :	M. Christian Marrel, Président Mme Amélie Ramoni-Perret Mme Sakine Uçurum Pion M. Olivier Guignard M. Daniele Annese

Préambule

À la suite d'une brève introduction par notre Président Monsieur Axel Boggio, le préavis 07/2026 nous a été présenté par M. Philippe Michelet, Municipal.

Par ce préavis, la Municipalité souhaite planifier les travaux d'entretien des structures routières communales durant la prochaine législature 2026-2031. Il ne concerne que les travaux touchant uniquement la superstructure routière. Dans les situations où l'infrastructure souterraine (assainissement, eau potable, électricité, télécom ou chauffage à distance) est aussi impliquée, un préavis spécifique sera présenté.

Selon un rapport d'audit de la Cour des comptes du Canton de Vaud, la valeur moyenne du patrimoine routier communal a été estimée à CHF 1.26 million par kilomètre de chaussée. Ce rapport mentionne également l'importance d'un entretien régulier de ce patrimoine vieillissant, construit dans les

années 1950 à 1970, car il permet de réduire les risques pour le trafic, donc pour les usagers, mais également pour les contribuables car des travaux en urgence impliquent des surcoûts.

Or, ces dernières années, les interventions sur le réseau routier communal ont principalement été effectuées dans l'urgence au lieu d'avoir un caractère préventif. La Municipalité par le présent préavis souhaite disposer pour la prochaine législature d'un crédit-cadre afin d'avoir plus de souplesse dans la gestion du réseau routier et de répondre à une vision globale de celui-ci.

Analyse

Sur la base du rapport d'audit de la Cour des comptes susmentionné, la valeur totale du patrimoine routier de la Commune peut être estimé à CHF 36.5 millions (29 km à CHF 1.26 million).

L'analyse technique réalisée par la société Infralab SA en août 2023 sur 75% du réseau routier met en évidence un état global de la surface des chaussées bitumineuses qualifié de « suffisant » (indice I1 moyen de 2.60), mais révèle également que près de 48 % des surfaces présentent un état critique à mauvais. Cette situation, qui présente un état de dégradations légèrement supérieur à la plupart des communes suisses, implique un risque de hausse progressive des charges d'entretien si les interventions ne sont pas planifiées de manière préventive.

Après une évaluation du coût d'entretien associant les techniques utilisées et les prix indicatifs, deux scénarios financiers ont été étudiés :

Analyse 1 « Maintien » : budget annuel de CHF 210'000 permettant de conserver l'état actuel du réseau sur dix ans ;

Analyse 2 « Optimisée » : budget annuel de CHF 230'000 permettant une amélioration progressive de l'état global du réseau, avec une diminution de l'indice I1 de 2.60 à 2.50 d'ici 2034.

L'écart financier limité entre les deux variantes (CHF 20'000 par an) plaide en faveur de l'option optimisée, qui permet une meilleure maîtrise de la dégradation du patrimoine routier et réduit le risque de coûts correctifs plus importants à long terme. La Municipalité a dès lors retenu cette seconde option.

Sur la durée de la législature 2026-2031, la stratégie retenue implique un engagement financier global cohérent avec une politique de préservation durable des actifs communaux. Le crédit-cadre envisagé doit permettre une planification stable des investissements et une meilleure prévisibilité budgétaire, tout en assurant le maintien de la qualité et de la sécurité du réseau routier communal.

En plus du budget d'entretien retenu (CHF 230'000.- par an), le crédit-cadre comprend pour chaque année des montants au titre du conseil et du suivi par un ingénieur civil, du marquage et de la signalisation et des travaux de géomètre. En ajoutant des divers et imprévus (10%) ainsi que la TVA, on obtient un montant annuel de CHF 295'000.-, soit CHF1'475'000.- pour l'ensemble de la législature 2026-2031.

L'amortissement annuel est imposé par le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 sur 40 ans au lieu de 30 ans auparavant. Il s'élève à CHF 36'875.-.

Remarques

Selon la Municipalité, une comparaison de l'impact financier de ce préavis avec les engagements financiers des exercices précédents n'est pas possible. En effet, on passe d'une intervention limitée aux travaux d'urgence à une approche globale visant à progressivement améliorer l'état du réseau.

La Commission des finances relève aussi qu'un point de suivi sera effectué à mi-mandat et qu'un bilan de l'évolution globale du réseau routier aura lieu au terme de la législature.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 07/2026** et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Christian MARREL, Président

Amélie RAMONI-PERRET

Sakine UÇURUM PION

Daniele ANNESE

Olivier GUIGNARD, rapporteur

Rédigé à Belmont-sur-Lausanne, le 19 mai 2026